Dons de livres

La Bibliothèque publique locale de Nivelles accepte sous certaines conditions les dons de livres. Ceux-ci doivent **être en bon état** et **répondre à sa politique d'acquisition**. Le dépôt des ouvrages se fait uniquement **sur rendez-vous**.

Pour plus de renseignements, cliquez ici.

Personnes de contact : André Rostaing-Tayard, par téléphone au 067/89.26.30 ou par mail à l'adresse *a*